

Mobilité Sûre des Jeunes

## NOTE DE POSITION

Réintégration sociale des enfants et jeunes migrants et retournés : prévenir la précarité et lutter contre la migration irrégulière



EJM  
Enfants et Jeunes sur les Routes  
Migratoires en Afrique du Nord  
et de l'Ouest



enda  
Jeunesse Action  
International

### INTRODUCTION

Les mutations mondiales, crises sécuritaires, pauvreté, inégalités et effets de la globalisation, poussent de nombreux enfants et jeunes à migrer pour rechercher des opportunités d'éducation, de formation et d'emploi.

Connectés aux réalités d'autres pays, ils développent des aspirations que leurs milieux d'origine ne peuvent souvent pas satisfaire.

Le besoin de migrer naît généralement de l'absence d'opportunités locales d'épanouissement. La migration devient alors un moyen de rechercher un avenir meilleur. Cependant, lorsque les possibilités d'insertion ne se concrétisent pas dans les pays de transit ou de destination, la question de la réintégration des jeunes de retour devient cruciale pour éviter une instabilité encore plus profonde, source de risques de remigration irrégulière.

### LES DÉFIS DE L'INSERTION DES ENFANTS ET JEUNES MIGRANTS OU RETOURNÉS

L'insertion est un levier fondamental d'autonomisation. Pour les enfants et jeunes migrants, elle représente souvent la finalité de leur parcours : accéder à une formation, un emploi, une activité génératrice de revenus ou une réintégration sociale stable.

Pourtant, de multiples obstacles entravent leur insertion, notamment :

- \* L'insuffisance de moyens financiers, limitant l'accès à la scolarisation et aux formations professionnelles qualifiantes ;
- \* Les défaillances des politiques publiques, qui ne prennent pas suffisamment en compte les besoins spécifiques des jeunes migrants ;
- \* L'absence de documents légaux, frein majeur pour accéder aux services essentiels ou à l'emploi ;
- \* Le manque de dispositifs d'accueil et d'accompagnement stables, dotés de ressources humaines et financières suffisantes ;
- \* L'absence de mécanismes de réintégration pour les jeunes de retour, pourtant nécessaires pour éviter la rechute dans la précarité.

D'autres contraintes aggravent ces difficultés : manque de voies légales de migration, risques d'exploitation pendant le voyage, discriminations, difficultés d'accès au logement et à l'école, barrières linguistiques et culturelles. Les dispositifs existants, souvent portés par les ONG ou dépendants de financements extérieurs, manquent de durabilité et ne répondent pas pleinement à l'ampleur des besoins.

### DES DISPOSITIFS D'INSERTION EFFICACES : UN LEVIER POUR L'AUTONOMISATION ET LA PAIX SOCIALE

L'insertion répond à un droit fondamental au développement. Lorsqu'un enfant ou jeune migrant accède à des opportunités dans les zones de transit ou de destination, il trouve ce qu'il cherchait en migrant : sécurité, moyens de subsistance et possibilités d'avenir.

Une insertion réussie renforce l'autonomie et la dignité du jeune, facilite son intégration sociale dans la communauté hôte. Elle réduit également les risques d'exclusion et de précarité et contribue à la cohésion sociale et au développement local.

Cependant, les politiques nationales d'insertion des jeunes ne prennent pas suffisamment en compte les spécificités des migrants. Peu de dispositifs leur sont réellement accessibles. Or, les États ont la responsabilité de favoriser l'accueil et l'intégration, en adaptant leurs systèmes éducatifs, économiques et sociaux aux réalités des enfants et jeunes migrants. Un jeune migrant bien inséré devient un acteur de paix, de cohésion sociale et de développement dans son milieu d'accueil.

## **LA RÉINTÉGRATION DES JEUNES MIGRANTS DE RETOUR : PRÉVENIR LES RISQUES DE REMIGRATION DANGEREUSE**

Face aux difficultés rencontrées, certains EJM choisissent de retourner volontairement dans leur communauté d'origine, souvent grâce à l'accompagnement des organisations de protection. Le retour doit être préparé et appuyé afin de garantir une réintégration digne, stable et durable. Celle-ci doit couvrir :

- \* les besoins individuels et familiaux,
- \* l'insertion économique et sociale,
- \* les dimensions psychosociales,
- \* la mobilisation des acteurs locaux.

Le soutien peut inclure : transport, appui financier, formation, orientation professionnelle, accompagnement psychologique et accès aux services essentiels.

Si elle est bien menée, la réintégration protège les jeunes, renforce leur bien-être et contribue au développement de leurs communautés.

Cependant, les dispositifs existants, et souvent portés par des ONG internationales, manquent de moyens, de continuité et d'ancrage institutionnel.

Les États et collectivités locales doivent intégrer la réintégration dans leurs politiques publiques pour éviter que les jeunes ne replongent dans la précarité et ne repartent sur des routes migratoires dangereuses.

## **RECOMMANDATIONS**

Pour prévenir la précarité, renforcer l'autonomisation et lutter contre la migration irrégulière, le MAEJT recommande aux États africains de :

1. Intégrer dans les politiques sociales des mesures opérationnelles pour répondre aux besoins d'insertion sociale, éducative et professionnelle des EJM.
2. Promouvoir le vivre-ensemble en prenant des mesures qui favorisent la cohésion entre communautés hôtes et migrants.
3. Soutenir les collectivités locales dans la mise en place de dispositifs durables de soutien à l'insertion des EJM.
4. Mettre en place des programmes robustes de réintégration pour les enfants et jeunes migrants de retour afin de prévenir les retours dangereux vers les voies migratoires irrégulières.

